Envoyé en préfecture le 11/08/2026
Reçu en préfecture le 11/08/2026
Publié le
ID : 035-213501455-20260521-2026_060-DE

MAIRIE DE LANGON (35660)

Délibération N°2026-060

AFFICHE LE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 mai 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de **LANGON**, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves COLLEAUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : **le 15 mai 2026.**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Vote	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Présents : Mr Jean Yves COLLEAUX, Mme Andrée LE ROUX, Mr Bertrand ROUINSARD, Mme Marylène MATHURIN, Mr Christian COUPARD, Mme Valérie MICHELIN, Mr Thierry TOREL, Mr Olivier RONDEAU, Mme Nathalie RICARD, Mme Virginie BOUGOT, Mme Alexandra GUILLEMAIN, Mme Rosane GAUVIN, Mr Fabien PASQUET, Mme Marie Annick BARADA-JOUADE.

Absents non excusés :
Absents excusés : Mr Julien COLIN a donné pouvoir à Mr Christian COUPARD
Secrétaire de Séance : Mme Nathalie RICARD

2026-60- Vente d'un ordinateur de l'école

Le maire fait part à l'Assemblée d'une demande de rachat d'un ordinateur portable utilisé par une enseignante qui devra quitter l'école à la rentrée suite à une fermeture de classe.

Cet ordinateur qui n'aura plus d'utilité pour l'école pourrait lui être vendu au prix de 50 €. Cet ordinateur fera l'objet d'une sortie de l'inventaire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de vendre cet ordinateur à l'enseignante au prix de 50 €.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean Yves COLLEAUX

MAIRIE DE LANGON * ILLE-et-VILAINE 35660 *